

Canard-WC Power Protection

Version 1.0
Date de révision 28.05.2014

Date d'impression 10.12.2015
Spécification Numéro: 350000023517
Formule ou numéro de version:
30000000000000017017.001

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

- 1.1 Identificateur de produit** : Canard-WC – Power Protection
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Utilisation de la substance/du mélange : Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
Utilisations déconseillées : Aucun(e) à notre connaissance.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité** : SC Johnson GmbH
Postfach 612
Riedstr. 14
8953 Dietikon
- Téléphone** : +41800204545
- Adresse e-mail** : info@scjohnson.ch
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence** : CH Tox Center
Tel.: 145 (24h Service)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (UE) 1272/2008 avec la table de corrélation pour 67/548/CEE ou 1999/45/CE (Annexe VII de CLP)

Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans une catégorie de danger suivant le règlement (CE) 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage en conformité avec le Règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP)

Conseils de prudence

- (P102) Tenir hors de portée des enfants.
- (P264) Se laver les mains soigneusement après manipulation.
- (P301 + P312) EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- (P305 + P351 + P338) EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Etiquetage supplémentaire:

- Utiliser uniquement dans la cuvette des WC.
- Comme avec tout produit d'entretien, évitez tout contact prolongé du produit avec la peau.
- Ne pas mélanger avec des agents de blanchiment (eau de javel), ou d'autres produits d'entretien.

Canard-WC Power Protection

Version 1.0
Date de révision 28.05.2014

Date d'impression 10.12.2015
Spécification Numéro: 350000023517
Formule ou numéro de version:
30000000000000017017.001

Réglementations pour les détergents : **Contient**
< 5% Agents tensioactifs anioniques, agents de surface non ioniques, parfum

2.3 Autres dangers : Non identifié

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS/EC No	Reg. No	Classification en accord avec le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Pour cent en poids
acide L-(+)-lactique	79-33-4/201-196-2	-	Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2 H315 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1 H318	>= 1.00 - < 5.00
Alcools (C13-C15) ramifiés et linéaires, éthoxylés EO=8	157627-86-6/500-337-8	02-2119548515-35-0000	Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 3 H412 Lésions oculaires graves Catégorie 1 H318	>= 0.50 - < 1.00

Informations supplémentaires

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Inhalation : Pas de condition spéciale.

Contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau.
Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau.
Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui

Canard-WC Power Protection

Version 1.0
Date de révision 28.05.2014

Date d'impression 10.12.2015
Spécification Numéro: 350000023517
Formule ou numéro de version:
30000000000000017017.001

persiste.

Ingestion : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Yeux : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
- Effet sur la peau : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
- Inhalation : Ne pas mélanger avec des agents de blanchiment (eau de javel), ou d'autres produits d'entretien.
Peut irriter le système respiratoire.
Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
- Ingestion : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Sauf indication contraire, voir la description des mesures de premiers secours.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

- Approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
- Inapproprié : Non identifié

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange : En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

Conseils aux pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Se référer à la norme EN ou nationale correspondante.

5.3 Information supplémentaire : Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

Canard-WC Power Protection

Version 1.0
Date de révision 28.05.2014

Date d'impression 10.12.2015
Spécification Numéro: 350000023517
Formule ou numéro de version:
30000000000000017017.001

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** : Utiliser un équipement de protection individuelle.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Nettoyer les résidus sur le site où le produit s'est répandu.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
- 6.4 Référence à d'autres sections** : Équipement de protection individuel, voir section 8.
Pour les considérations relatives à l'élimination, voir section 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** : Équipement de protection individuel, voir section 8.
Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités** : Ne pas congeler.
Conserver hors de la portée des enfants.
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** : Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs Limites d'Exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Se référer à la norme EN ou nationale correspondante.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement

Canard-WC Power Protection

Version 1.0
Date de révision 28.05.2014

Date d'impression 10.12.2015
Spécification Numéro: 35000023517
Formule ou numéro de version:
30000000000000017017.001

nécessaire.

- Protection des mains : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.
- Protection des yeux/du visage : Pas d'exigence particulière
- Protection de la peau et du corps : Pas d'exigence particulière
- Autres informations : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
- Contrôles de l'exposition de l'environnement : Voir section 6.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect : liquide
- Couleur : pourpre
- Odeur : Fonctionnel
- Seuil olfactif : donnée non disponible
- pH : 2.2 - 2.6
- Point de fusion/point de congélation : donnée non disponible
- Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : donnée non disponible
- Point d'éclair : n'a pas de point d'éclair
- Taux d'évaporation : donnée non disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : donnée non disponible
- Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité : donnée non disponible
- Pression de vapeur : donnée non disponible
- Densité de vapeur : donnée non disponible
- Densité relative : 1.003 - 1.007 g/cm³
- Solubilité(s) : soluble

Canard-WC Power Protection

Version 1.0
Date de révision 28.05.2014

Date d'impression 10.12.2015
Spécification Numéro: 350000023517
Formule ou numéro de version:
30000000000000017017.001

- Coefficient de partage: n-octanol/eau : donnée non disponible
- Température d'auto-inflammabilité : donnée non disponible
- Température de décomposition : donnée non disponible
- Viscosité, dynamique : 1,300 - 1,900 mPa.s à 20 °C
- Viscosité, cinématique : donnée non disponible
- Propriétés explosives : donnée non disponible
- Propriétés comburantes : donnée non disponible
- Autres informations : Non identifié :

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- 10.1 Réactivité** : Ne pas mélanger avec des agents de blanchiment (eau de javel), ou d'autres produits d'entretien.
- 10.2 Stabilité chimique** : Stable dans les conditions recommandées de stockage.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses** : Ne pas mélanger avec des agents de blanchiment (eau de javel), ou d'autres produits d'entretien.
- 10.4 Conditions à éviter** : Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
- 10.5 Matières incompatibles** : Ne pas mélanger avec des agents de blanchiment (eau de javel), ou d'autres produits d'entretien.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux** : donnée non disponible
- 10.6 Produits de décomposition dangereux** : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Nom	Méthode	Espèce	Dose
Produit	DL50		> 2,000 mg/kg

Canard-WC Power Protection

Version 1.0
Date de révision 28.05.2014

Date d'impression 10.12.2015
Spécification Numéro: 350000023517
Formule ou numéro de version:
30000000000000017017.001

Toxicité aiguë par inhalation
donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée

Nom	Méthode	Espèce	Dose
Produit	DL50		> 2,000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie orale

Nom	Méthode	Espèce	Dose
acide L-(+)-lactique	UE CLP DL50	rat	3,543 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Nom	Méthode	Espèce	Dose	Durée d'exposition
acide L-(+)-lactique	UE CLP CL50 (poussières et brouillards)	rat	> 7.94 mg/l	4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée

Nom	Méthode	Espèce	Dose
acide L-(+)-lactique	UE CLP DL50	lapin	> 2,000 mg/kg

- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagénicité sur les cellules germinales : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Canard-WC Power Protection

Version 1.0
Date de révision 28.05.2014

Date d'impression 10.12.2015
Spécification Numéro: 350000023517
Formule ou numéro de version:
30000000000000017017.001

exposition répétée

Danger par aspiration : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Produit : Le produit lui-même n'a pas été testé.

12.1 Toxicité

Composants	Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	Facteur M	Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Facteur M
acide L-(+)-lactique	Aucune classification proposée		Aucune classification proposée	
Alcools (C13-C15) ramifiés et linéaires, éthoxylés EO=8	Aucune classification proposée		Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	

12.2 Persistance et dégradabilité

Composant	Biodégradation	Durée d'exposition	Résumé
acide L-(+)-lactique	67 %	20 d	Facilement biodégradable.
Alcools (C13-C15) ramifiés et linéaires, éthoxylés EO=8	60 %	28 d	Facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composant	Facteur de bioconcentration (FBC)	Coefficient de partage n-octanol/eau (log)
acide L-(+)-lactique	donnée non disponible	-0.62
Alcools (C13-C15) ramifiés et linéaires, éthoxylés EO=8	donnée non disponible	donnée non disponible

12.4 Mobilité

Composant	Point final	Valeur
acide L-(+)-lactique	log Koc	< 1.32
Alcools (C13-C15) ramifiés et linéaires, éthoxylés EO=8		donnée non disponible

12.5 Évaluation PBT et vPvB

Canard-WC Power Protection

Version 1.0
Date de révision 28.05.2014

Date d'impression 10.12.2015
Spécification Numéro: 35000023517
Formule ou numéro de version:
30000000000000017017.001

Composant	Résultats
acide L-(+)-lactique	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
Alcools (C13-C15) ramifiés et linéaires, éthoxylés EO=8	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB

12.6 Autres effets néfastes : Aucun(e) à notre connaissance.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
L'élimination devrait s'effectuer en conformité avec les réglementations locales, provinciales ou nationales.
Veuillez recycler l'emballage vide.
- Emballages : Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par route

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport maritime

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport aérien

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement** : Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

16. AUTRES INFORMATIONS

Le cas échéant, la(les) révision(s) sont notées par des barres en gras | | dans la marge de gauche.

Information supplémentaire

Canard-WC Power Protection

Version 1.0
Date de révision 28.05.2014

Date d'impression 10.12.2015
Spécification Numéro: 350000023517
Formule ou numéro de version:
30000000000000017017.001

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.